

Appel à communication pour les journées d'étude

NOVICES EN POLITIQUE

23-24 Mars 2023 - Ceraps, université de Lille

Juliette Bresson, Nicolas Bué, Pauline Chevalier, Étienne Ollion

Les dernières années ont vu un terme refaire son apparition dans la sphère publique : celui de novice. L'élection de 2017, au cours de laquelle cette identité a été présentée comme l'envers négatif des "professionnel·le·s de la politique" alors stigmatisé·e·s, en a évidemment été un moment fort. L'arrivée d'une centaine d'entre eux sur les bancs de l'Assemblée nationale a accentué cet intérêt. D'autres transformations, parfois moins visibles, ont tout autant contribué à faire pénétrer ces figures nouvelles tant dans le champ politique que dans le débat public. Les lois successives sur la parité initiées au tournant des années 2000, l'instauration d'un ticket paritaire aux élections départementales à partir de 2015 ou encore les réformes de 2014 introduisant la limitation du cumul des mandats ou des dispositions plus techniques (comme l'abaissement du seuil d'application du scrutin mixte de liste aux élections municipales) sont autant de réformes qui ont modifié les règles d'accès et ont permis une rotation politique accrue.

La création de partis ayant investi des néophytes dans des positions parfois éligibles ou la multiplication de listes citoyennes aux municipales ont elles aussi contribué à faire entrer ces personnes supposées inexpérimentées dans un espace que beaucoup décrivaient comme fermé. Outre l'Assemblée, la rotation semble s'être accentuée en d'autres lieux. Au Sénat, c'est plus de la moitié de l'hémicycle qui ne siège « que » depuis 2017, dont quatre présidents de commission. Plutôt novices institutionnels que de la politique, ils montrent toutefois l'ampleur des transformations en cours. Ce phénomène s'observe aussi au niveau municipal (Michon, 2021). L'évolution des rapports de force partisans qui s'est traduite par l'arrivée massive de nouveaux entrants sur les bancs de l'Assemblée en 2022 – 83 au RN ; 99 à la NUPES – entretient cette interrogation.

Parallèlement, l'intérêt croissant pour des dispositifs de démocratie participative contribue, d'une autre manière, à placer ces figures sur le devant de la scène politique. Là encore, c'est souvent l'extériorité au champ politique qui est mise en avant, que ce soit comme un ressort de légitimité démocratique ou pour d'autres raisons.

Focaliser l'attention sur les nouveaux·elles entrant·e·s permet d'interroger certaines transformations récentes mais profondes du champ politique contemporain. Par ailleurs, si comme l'écrit Offerlé (1996, 5), « on ne comprend bien un espace qu'en étudiant les entrants et les sortants », s'intéresser aux logiques de la carrière politique offre aussi un angle d'analyse heuristique pour saisir plusieurs aspects centraux de l'activité politique, parmi lesquels les exigences de l'activité électorale (et non de la seule profession, qui renvoie implicitement aux professionnel·le·s), les codes et règles qui

régissent l'espace et les institutions qui « accueillent » ces néophytes; les conditions matérielles de l'exercice du mandat...

En partant des différentes situations, l'objectif de cette journée d'étude est d'interroger le noviciat en politique. Les communications, qui devront s'appuyer sur un travail empirique substantiel, pourront porter sur l'un des axes suivants :

De quoi les novices sont-ils le nom?

Tout comme l'invocation de la "société civile", le postulat qui sous-tend l'idée de novice est celui de l'existence d'une extériorité au champ politique bien identifiable, d'une frontière évidente entre deux zones bien délimitées. Mais celle-ci est de fait bien plus variable : quand est-on novice, et jusqu'à quand ? Faut-il opérer des distinctions entre le noviciat politique et le noviciat institutionnel (arrivée dans une nouvelle institution, passage d'un niveau local au national) ? Et ne risque-t-on pas, en reprenant à notre compte une distinction indigène, de crédibiliser une catégorie objet d'investissements stratégiques de la part des acteurs?

Un premier enjeu consistera donc à s'interroger sur la terminologie employée pour décrire ces personnes. Dans nombre de milieux, des termes établis désignent ceux et celles qui s'engagent dans une carrière et en apprennent les exigences : novices, bleus, aspis, juniors, apprentis, stagiaires, etc. La littérature politiste recourt à différents vocables, qui charrient des connotations différentes : « novices » (Nicourd, 2014; Ollion, 2021), qui renvoient à la vocation, la foi et l'illusion, « débutants » (Demazière, 2009 ; Baloge, 2016), « (nouveaux) entrants » (Offerlé, 1996) qui suppose une approche en termes de champ ou d'espace spécialisé avec une frontière plus ou moins traçable, « amateurs » (Agrikoliansky et Aldrin 2019) qui se définit par opposition au professionnalisme, etc. Ces différents termes renvoient aussi, plus ou moins explicitement, aux enjeux du noviciat : l'apprentissage de savoirs, savoir-faire et savoir-être, la socialisation, la vocation, etc. Ils dessinent aussi une bipartition de situations avec d'un côté une population professionnalisée et de l'autre une population ne remplissant pas les critères de la profession.

Outre cet aspect définitionnel, une autre interrogation porte sur les moments d'usage de ce terme de novice. Quand est-il approprié? Revendiqué? S'il charrie avec lui l'idée d'une extériorité qui fut récemment valorisée, il est tout autant attaché à une image d'inexpérience qui peut en bien des circonstances le rendre stigmatisant. Une étude historique qui retracerait son origine et ses moments de valorisation pourrait ainsi éclairer, en creux, un état du champ politique - ou sa perception par celles et ceux qui le mobilisent. Ainsi considéré, le terme de novice (ou ses quasi-synonymes) est un révélateur des logiques d'accès aux fonctions politiques. Une analyse de celles et ceux qui le mettent en avant (ou le rejettent) renseigne, elle, sur certaines stratégies mises en œuvre dans la compétition politique autour de l'identité des élu·e·s.

Une dernière interrogation porte sur la temporalité de ce noviciat. Combien de temps reste-t-on novice? Ce statut s'efface-t-il avec le temps, disparaît-il après un rite de passage, ou reste-t-il toujours présent (mobilisé) ? C'est qu'on peut jouer avec cette identité, la mettre en avant ou la mettre à distance selon les scènes et les moments. Les documents de propagande électorale, les sites des élus ou les études sur l'évolution du

comportement sont autant de points d'appui solides, mais non exhaustifs, pour mener une telle étude

Ce que peuvent les novices

Un second enjeu consiste à se demander ce que peuvent les novices une fois en politique. Leur engagement est en effet justifié par leur capacité à transformer, ou à enrichir, la vie politique. Mais y parviennent-ils vraiment? Plusieurs études sur la présence des femmes en politique (Dulong et Matonti, 2007; Achin et al, 2007; Sineau, 2011), qui proposaient déjà des réflexions sur le noviciat, ont aussi analysé l'insertion parfois compliquée de ces nouvelles venues. Plus récemment, les travaux sur les novices de l'Assemblée de 2017 ont aussi montré, par des approches quantitatives (Boelaert et Ollion, 2020) ou qualitatives (Bresson, 2017), leur fréquente relégation.

On pourra donc chercher à déterminer l'influence des novices sur les processus politiques. Une telle interrogation est évidemment centrale, car elle pose avec acuité la question de la réalisation de la promesse. Les novices parviennent-ils à s'imposer dans la compétition électorale et politique, ou sont-ils relégués ? Transforment-ils la politique, où sont-ils bien plutôt transformés par elle ? Réfléchir sur le pouvoir des novices invite aussi à se demander si c'est cette propriété qui est en jeu, ou si d'autres variables ne viennent pas atténuer (ou au contraire renforcer) les difficultés issues de l'inexpérience. Être attentif.ve à ces paramètres est d'autant plus important que dans certains cas, les novices peuvent être invités à porter la "charge de la représentativité" (Bresson et Ollion, 2022), c'est-à-dire à servir de représentants de différentes minorités (de genre, ethniques, d'origine sociale ou géographique, ...). S'interroger sur ce que peuvent les novices invite aussi, en creux, à réfléchir sur ce qui compte en politique, et par suite à la façon d'en rendre compte dans l'analyse scientifique.

Inversement, on peut s'interroger sur ce qu'apportent les novices quand ils arrivent dans un lieu. Les théoriciens de la délibération ont ainsi mis en avant l'intérêt qu'il y avait à faire discuter des personnes aux origines variées (Ackerman et Fishkin, 2004). Prenant au sérieux cette affirmation, on pourra chercher à déterminer de manière empirique si et comment ces citoyens influent sur le processus politique, de la délibération (Landemore, 2012) à la prise de décision (Sintomer, 2007), en passant par la représentation qu'on a des instances où ils sont présents. Ces questions devraient permettre d'étudier, sans glorification ni misérabilisme, ce que les novices font à l'institution dans laquelle ils s'insèrent. Dans cette perspective, on pourra aussi tenter de mettre au jour les situations dans lesquelles cette propriété est un atout. Dans la campagne de 2017, dans les premiers moments de l'Assemblée élue en juin, l'identité de novice a été valorisée au point de permettre à certain·e·s élu·e·s d'accéder à des positions d'importance.

Ce qu'ils révèlent du champ politique

Parce qu'ils n'ont pas été socialisés dans le milieu politique, les novices ont la possibilité de révéler certains des traits saillants de cet espace, qui échappent à celles et ceux qui le fréquentent de longue date. Un dernier enjeu invite donc à prendre l'arrivée de novices comme un analyseur en action des structures et du fonctionnement du

champ politique. Cette stratégie analytique, qui a déjà été mise à profit (Ollion, 2019), montre ainsi certains traits constitutifs de la politique nationale que sont le rapport au temps (voir aussi Marrel et Payre, 2006; Lefebvre, 2014; Demazière, 2009), la publicité ou la violence des échanges. Maud Navarre montrait pour sa part l'impensé masculin du fonctionnement des assemblées locales (Navarre, 2015). Qu'est-ce que les novices nous apprennent du champ politique, tant du point de vue de ses structures et de son fonctionnement quotidien que des institutions ?

Inverser la perspective est une posture féconde, qui permet de se placer du point de vue des institutions et du champ, de façon à comprendre ce que l'entrée – *a fortiori* massive – de novices produit dans ces espaces. En politique comme en démocratie participative ou dans les jurys populaires, les novices sont fréquemment encadrés voire formés (voir Pech 2021 sur la convention citoyenne sur le climat). C'est d'ailleurs là fonction manifeste du noviciat religieux, dont est issu le terme : une phase d'apprentissage et de conformation qui vise à effacer les marques d'une socialisation passée. Les partis politiques s'emploient ainsi à préparer leurs nouveaux·elles élu·e·s notamment pour éviter toute fausse note (par des réunions de groupe d'élu·e·s au niveau local et autres séminaires organisés pour les primo-parlementaires). Comment les novices sont-ils accompagnés et par qui (assistant·e·s, agent·e·s administratifs des institutions où ils siègent, partis, etc.) ? Comment sont-ils traités - individuellement ou collectivement – par les professionnel·le·s du commentaire politique et notamment dans les médias ? Quels effets éventuels l'entrée en masse de novices, notamment celles et ceux qui possèdent des propriétés sociales différentes des installé·e·s, produit-elle - ou non - sur les institutions concernées ?

Toutes ces questions, qui ne sauraient être limitatives, pourront être traitées lors de ces journées d'étude à vocation pluridisciplinaire (science politique, sociologie, histoire, etc.). Les propositions pourront évoquer des situations à l'échelon local ou national, concernant la France ou d'autres États et systèmes politiques.

Les propositions de communication, d'une longueur d'une à deux pages, comprendront un titre, présenteront le matériau empirique et les méthodes mobilisés ainsi que le(s) terrain(s) d'analyse. Elles sont à transmettre par courriel à l'adresse suivante jenoviciatlille@gmail.com avant le 15 septembre 2023.

L'acceptation sera notifiée aux auteurs et autrices **30 septembre 2023**.

Les textes des communications devront parvenir aux organisateur·rice·s pour le **2 mars 2023**.

Les journées se tiendront 23-24 mars 2023 à Lille, à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales.

Comité d'organisation :

- Juliette Bresson, doctorante en science politique, CERAPS, Université de Lille : juliette.bresson@univ-lille.fr
- Nicolas Bué, professeur de science politique, CERAPS, Université d'Artois : nbue@univ-lille.fr

- Pauline Chevalier, doctorante en science politique, CERAPS, Université de Lille : pauline.chevalier@univ-lille.fr
- Étienne Ollion, chercheur au CNRS, CREST, ENSAE-Ecole polytechnique : etienne.ollion@polytechnique.edu

Références citées

ACHIN Catherine *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

ACKERMAN Bruce, FISHKIN James S., *Deliberation Day*. New Haven, Yale University Press, 2004.

AGRIKOLIANSKY Éric, ALDRIN Philippe, « Faire avec la politique. Novices, amateurs et intermittents en politique », *Politix*, 128, p. 7-29.

BALOGÉ Martin, « Le député débutant. Apprentissage et assimilation de l'ethos parlementaire au Bundestag », *Politix*, 113, 2016, p. 201-222.

BOELAERT Julien, OLLION Étienne, "Les sommets du palais. Analyser l'espace parlementaire avec des cartes auto-organisatrices", *Revue Française de Science Politique*, 70/3-4, 2020, p. 373-398.

DEMAZIÈRE Didier, « Les élus locaux débutants. Découverte du travail politique et production des professionnels », in Didier Demazière *et al.*, *Sociologie des groupes professionnels*, La Découverte, 2009, p. 197-207.

DULONG Delphine, MATONTI Frédérique, « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L'apprentissage des rôles au Conseil régional d'Ile-de-France », *Sociétés & Représentations*, 24, 2007, p. 251-267

LANDEMORE Helene, *Democratic Reason: politics, collective intelligence, and the Rule of the Many*, Princeton, Princeton University Press, 2017, 304 p.

LEFEBVRE Rémi, "Les élus comme entrepreneurs de temps. Les agendas des cumulants". In DEMAZIÈRE Didier et LE LIDEC Patrick, dir. *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

MARREL Guillaume, PAYRE Renaud, "Temporalités électorales et temporalités décisionnelles. Du rapport au temps des élus à une sociologie des leaderships spatio-temporels", *Pôle Sud*, 25, 2006. p. 71-88.

MICHON Sébastien, « Renouveau et frontière de la politique. Une sociologie des candidats aux municipales 2020 en milieu urbain », *Politix*, 133, 2021, p. 195-223.

NAVARRÉ Maud, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

NICOURD Sandrine, "Découvrir un mandat : Socialisation et épreuves des élus régionaux", in Demazière Didier et Le Lidec Patrick, dir., *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

OFFERLÉ Michel, "Entrées en politique", *Politix*, 35, 1996, p. 3-5.

OLLION Étienne, *Les candidats: novices et professionnels en politique*, Paris, PUF, 2021.

OLLION Étienne, « Changer de vie. Les députés novices et la condition politique au XXIe siècle », *Politix*, 128, 2019, p. 91-114.

PECH Thierry, *Le parlement des citoyens. La convention citoyenne pour le climat*. Le Seuil, 2021.

SINEAU Mariette, *Femmes et pouvoir sous la Ve République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2011.

SINTOMER, Yves. *Le pouvoir au peuple. Jury citoyen, tirage au sort, et démocratie participative*, La découverte.

